

RCS : CHAUMONT

Code greffe : 5201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00023

Numéro SIREN : 510 135 916

Nom ou dénomination : A.L.T.P

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2020 sous le numéro de dépôt 1876

CABINET D'AUDIT COLSON

SARL au capital de 15 000 €

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DIJON

Arrivé le
12 DEC. 2020
Tribunal de Commerce
Chaumont

PA DU PRE MOINOT – RUE DES MINIERES - BP 30074 - 52102 SAINT-DIZIER CEDEX
TEL: 03.25.06.53.90 - FAX: 03.25.06.53.98

A.L.T.P.

SARL au capital de 21 250 €

Siège social : 8 Rue du Voyeu Tonnelier

52220 LONGEVILLE SUR LA LAINES

510 135 916 RCS CHAUMONT

❖

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SARL A.L.T.P. EN SAS
--

A.L.T.P.

SARL au capital de 21 250 €

Siège social : 8 Rue du Voyeu Tonnelier

52220 LONGEVILLE SUR LA LAINES

510 135 916 RCS CHAUMONT

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A notre connaissance, il n'existe aucun avantage particulier.

Fait à SAINT-DIZIER,

Le 24 Novembre 2020

Cabinet d'Audit COLSON
SARL au capital de 15 000 €
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie de Dijon
PA du Pré Moinot - BP 74
52102 SAINT DIZIER
480 381 524 - RCS Saint Dizier
Tél. 03 25 06 53 90 - Fax 03 25 06 53 98